



**1er Salon des écoles et des formations professionnelles
pour enfants sourds et malentendants en Ile-de-France
28 mars 2009**

**Table Ronde du matin :
QUELS CHOIX DE SCOLARISATION POUR MON ENFANT ?**

Animateur : M Pierre Roger - UNAPEDA Ile-de-France

Intervenants

- Mme Robain Ganne - ASH2 Paris
- Mme Antoinette Blanc Zidi - ASH2 Paris
- Dr Anne-Laure ROUDEVITCH - Centre Delthil Saint Denis
- Mme Odile GANDRILLON - EIDC Argenteuil
- M Patrick MASRI - Service bilingue Laurent Clerc - Noisiel
- Mme Anne VANBBRUGHE - INSHEA - Suresnes

M. Pierre ROGER : la première table ronde va commencer. Je souhaiterais que les intervenants me rejoignent. S'il vous plaît ! Nous allons commencer la première table ronde. Merci de prendre place dans la table ronde.

M. Pierre ROGER : nous allons commencer. Je vous remercie de bien vouloir vous asseoir. Cette table ronde réunit plusieurs écoles, nous avons essayé de trouver une diversité d'écoles ce qui n'empêche pas que les autres écoles puissent intervenir.

Vous avez également l'INSHEA qui s'occupe de la formation pour les enseignants. Ce n'est pas une école où les enfants peuvent aller. Il y a également les professeurs référents de l'éducation et de l'inspection. Ce sont les professeurs ressources de l'inspection spécialisée. Chacun va se présenter et présenter le mode de prise en charge proposée dans l'établissement. Je vous passe la parole.

Dr Anne-Laure ROUDEVITCH centre Delthil: bonjour à tous. Le centre Delthil est un service de soins situé dans le 93. Il y a trois services de soins, un service pour les enfants déficients visuels de 81 places, un centre pour les enfants qui souffrent de troubles du langage et un centre pour les enfants déficients auditifs de 44 places. Le projet individuel de prise en charge est élaboré avec le jeune la famille après un bilan. Nous assurons un suivi médical, une prise en charge avec des orthophonistes, de la psychomotricité, un suivi avec des psychologues, un accompagnement social, des codeurs sont là pour soutenir l'intégration scolaire, un professeur de langue des signes et nous assurons l'aide aux devoirs pour

Les objectifs sont la prise en charge des enfants celle que les déficients auditifs. Une surveillance médicale des techniques et de l'adaptation des prothèses le développement de la personnalité, le soutien l'intégration scolaire et l'insertion sociale et l'accompagnement de la famille comprend sur de troubles auditifs.

Les aides techniques : lecture labiale, langage parlé complété, langue des signes française et français signé.

Nous intervenons: dans le 93 nous avons regroupements maternels et primaires. Nous avons au niveau collège, et nous intervenons au niveau des établissements scolaires du quartier de la maternelle et du secondaire.



**1er Salon des écoles et des formations professionnelles
pour enfants sourds et malentendants en Ile-de-France
28 mars 2009**

**Table Ronde du matin :
QUELS CHOIX DE SCOLARISATION POUR MON ENFANT ?**

Nous avons une modalité de partenariat avec l'éducation nationale. Nous participons à des réunions dans le cadre scolaire, réunions d'équipes de suivis de scolarisation, pour l'élaboration du PPS, nous avons un rôle d'information de la surdité en direction des équipes pédagogiques, nous accompagnons la mise en place de l'adaptation pédagogique. Je vous remercie.

M. Pierre ROGER : je passe la parole aux professeurs ressources.

Madame Antoinette Blanc Zidi, Professeur Ressource de l'ASH2 et équipe technique de la MDPH de Paris : Nous sommes quatre enseignants spécialisés, nous nous occupons chacun de deux bassins, à peu près quatre arrondissements chacune sur Paris. Pour scolariser un enfant les parents peuvent choisir une école proche du centre ils peuvent opter pour le scolarisation individuelle dans l'école de quartier avec un suivi orthophonique en libéral. Nous intervenons pour des enfants scolarisés de façon individuelle et nous pouvons être appelés pour des enfants scolarisés par des centres pour faire le point, une information au niveau de l'équipe éducative. Nous pouvons intervenir de la maternelle jusqu'aux classes poste Bac. Notre rôle consiste à évaluer les besoins, informer, soutenir, anticiper, associer. Nous intervenons à la demande d'un membre de l'équipe éducative ou à la demande des parents.

Nous faisons un travail d'information auprès des équipes éducatives, auprès des enfants de la classe et des adultes dans les écoles. Nous donnons le maximum de conseil aux enseignants et les adaptations qui peuvent être mises en place. Nous évoquons les conséquences du déficit auditif sur la mise en place du langage. Nous écoutons les enseignants, nous répondons à leurs questions, nous rappelons que l'enfant est malentendant car ces enfants peuvent quelquefois faire oublier leur handicap.

Nous sommes très attentifs également à la quantité de travail qu'on demande à ces enfants car ils se fatiguent beaucoup pour suivre dans la classe, on leur demande de fournir un travail supplémentaire, attention aux classes, à la maison et en orthophonique.

Nous sommes attentifs à la vie sociale de cet enfant. Nous rappelons qu'il y a des moments compliqués pour les enfants déficients auditifs dans les interclasse notamment. Avec l'enseignant référent et l'équipe nous établissons les PPS, le projet d'aide à l'intégration. Nous le faisons une fois par trimestre voire plus si nécessaire. Nous mettons en place tout un travail de soutien auprès de l'enfant

Nous intervenons à raison d'une ou deux fois par semaine dans la classe dans l'école. Cela dépend de l'âge de l'enfant. En maternelle, on peut revoir les cantines, on apprend le prénom des communs, on met en place un emploi du temps. Dans les plus grandes classes on essaie d'aborder en amont pour éliminer les problèmes de difficultés relatives au vocabulaire. On met en place un travail de petits groupes de langages pour apprendre aux enfants à communiquer avec cet enfant différent.

On essaie de montrer à l'enseignant, les adaptations possibles dans le travail scolaire. Le



**1er Salon des écoles et des formations professionnelles
pour enfants sourds et malentendants en Ile-de-France
28 mars 2009**

**Table Ronde du matin :
QUELS CHOIX DE SCOLARISATION POUR MON ENFANT ?**

travail se fait toujours en relation avec la progression de la classe.

Ne rappelons que ce sont des enfants qui normalement auraient droit au tiers temps, nous demandons aux enseignants de donner plus de temps à l'enfant ou de réadapter son barème

Nous aidons l'enfant à se socialiser, à prendre confiance en lui, acquérir une meilleure compréhension du vocabulaire, de l'implicite et de l'explicite Nous anticipons le passage en classe supérieure en rencontrant la nouvelle équipe de la nouvelle structure qui va accueillir l'enfant. Nous sommes là pour écouter ses enfants et qui peuvent être difficulté. Ils peuvent avoir des moments d'angoisse de ras-le-bol.

Nous servons de lien entre l'école, l'orthophoniste, la famille, nous appliquons le plus possible la famille dans ce travail. Avec l'audioprothésiste Nous avons la possibilité d'aller à l'école et de recontacter ces personnels extérieurs pour que la scolarisation se passe le mieux possible. Nous sommes là pour tirer la sonnette d'alarme lorsque cela devient compliqué. La scolarisation en milieu ordinaire n'est pas simple. Nous envisageons des orientations avec les parents par les adaptations qui pourraient se mettre en place. Le ... nous proposons aux parents de visiter d'autres structures plus adaptées.

Nous essayons de réduire les désavantages liés au handicap auditif en organisant la situation d'apprentissage et en donnant du temps à l'enseignant, à l'enfant, et aux parents.

Si les parents souhaitent rejoindre, je veux communiquer le numéro de téléphone : 01, 44, 32, 47. Nous sommes sur place vendredi après-midi. Vous pouvez aller sur le site Internet académie de Paris vous aurez toutes nos coordonnées.

M. Pierre ROGER : il faudrait aller sur votre stand pour avoir les coordonnées.

Madame Antoinette Blanc Zidi : Je fais partie de l'équipe technique de la MDPH de Paris. Nous étudions les dossiers des enfants par rapport à la reconnaissance du handicap et par rapport au remboursement de frais liés au handicap auditif. Nous recevons les familles pour envisager les orientations possibles les bonnes scolarisations possibles. Nous recevons les PPS, nous les étudions et nous acceptons ou pas les adaptations au niveau du temps scolaire. Nous pouvons intervenir par rapport à la mise en place du système PPS. Un PPS est un projet personnalisé de scolarisation, il est fait en relation avec le professeur référent qui est un enseignant spécialisé qui s'occupe de suivi de scolarisation des enfants qui ont une reconnaissance handicap sur un secteur. Dans le PPS sont stipulées toutes les adaptations qu'on pourrait envisager pour les enfants. Pour des enfants déficients auditifs, ces adaptations niveau du temps, la mise en place des systèmes HF et on y mentionne les interventions des personnes extérieures. Pour d'autres handicaps, il pourrait avoir une demande d'AVS. Nous avons sur Paris un service qui vient de se mettre en place qui s'appelle le service d'accompagnement de la scolarisation de l'enfant sourd dans lequel travaillent cinq AVS qui ont reçu une formation. Certaines connaissent la langue des signes et certains de nos élèves peut être accompagnés par ces personnes. Cette demande doit figurer dans le PPS qui est envoyée à la M DPH. L'équipe technique de la M DPH accorde ou non les demandes formulées. Tout cela se fait à la demande des parents.

M. Pierre ROGER : vous êtes vous-même à la MDPH. Si vous avez des questions



**1er Salon des écoles et des formations professionnelles
pour enfants sourds et malentendants en Ile-de-France
28 mars 2009**

**Table Ronde du matin :
QUELS CHOIX DE SCOLARISATION POUR MON ENFANT ?**

concernant la MDPH de Paris...

Madame Antoinette Blanc Zidi: Je précise bien la MDPH de Paris parce que nous nous rendons compte que le fonctionnement des MDPH diffère d'un département à l'autre. Il y a des habitudes qui relèvent de ce qui se passait avant. Il y a de fonctionnement un peu différent.

M. Pierre ROGER : je vous remercie. Je passe la parole à ma voisine.

Mme Odile GRANDILLON (Ecole Intégrée Danielle Casanova à Argenteuil - 95) : je suis chef de service à la l'école intégrée Danièle Casanova située à Argenteuil. Cet établissement accueille des enfants de zéro à 20 ans. Cet établissement existe depuis longtemps. Nous accueillons les enfants de zéro à 20 ans sur deux moyens de scolarisation. Il y a des classes spécialisées : il y a un service zéro - six ans qui prend en charge des enfants en orthophonique, en petits groupes, selon leur âge et des besoins. Il fonctionne à l'intérieur de l'établissement Danielle Casanova. Ensuite, il y a deux possibilités : soit l'intégration individuelle, soit des classes spécialisées. Les classes spécialisées ont la particularité d'être externées et dans des écoles ordinaires d'Argenteuil. Sur le centre lui-même il y a très peu d'enfants. Il y a deux classes maternelles dans une école maternelle, trois classes de cycle 2 dans une école primaire et trois classes de cycle trois qui fonctionnent dans une autre école primaire.

Ce fonctionnement qui existe depuis 1972 donne son sens à l'appellation de l'école « école intégrée ». Ce sont des classes intégrées dans des écoles ordinaires. C'était un peu l'intégration avant l'heure. Aujourd'hui, l'intégration a pris une autre ampleur.

À côté de ces classes, fonctionne le SEFIS, de l'intégration individuelle, des enfants qui vont dans l'école de quartier. Ces enfants tiennent sur le centre pour des rééducations orthophoniques et un soutien pédagogique. Il y a toute une équipe pluridisciplinaire avec un médecin ORL, une psychologue une assistante sociale, une audioprothésiste qui est attachée à l'établissement ce qui est une particularité de notre établissement et qui permet un travail en lien important entre les parents que le médecin ORL En ce qui concerne les problèmes d'appareillages.

Ces deux manières de scolarisation sont choisies selon le désir des parents, selon la surdité de l'enfant. A faire en accord avec les parents. Il y a pour les enfants de moins de 12 ans

L'établissement élémentaire se prolonge dans le secondaire selon les mêmes circuits. Nous travaillons en collaboration avec le collège proche du centre Danielle Casanova. Un collège où vont les enfants de la sixième jusqu'à la troisième en classes spécialisées menées avec des professeurs du collège. Et puis, un collège pour les enfants qui s'orienteront vers une formation professionnelle. Là aussi, ce sont des enseignants spécialisés de l'éducation nationale ou enseignants spécialisée CAPEJ En lien aussi avec des éducateurs sourds, avec des animateurs sourds des professeurs de LSF. Tout ce travail se fait en partenariat.

Nous prolongeons ensuite au lycée, nous travaillons avec deux lycées sur Argenteuil. Un lycée orienté vers les filières scientifiques avec des enfants en intégration et accompagnés en général par un interprète LSF. Ce n'est pas toujours facile. Et puis, un lycée orienté



**1er Salon des écoles et des formations professionnelles
pour enfants sourds et malentendants en Ile-de-France
28 mars 2009**

**Table Ronde du matin :
QUELS CHOIX DE SCOLARISATION POUR MON ENFANT ?**

vers le sanitaire et social avec plus de classes spécialisées et un interprète accompagnateur quand il y a besoin. Nous appelons cela un professeur d'accompagnement.

Ce fonctionnement était jusque-là d'actualité. Pour l'année prochaine, nous avons des classes spécialisées en élémentaire au niveau du secondaire elles doivent passer sous le statut de SEFIS Avec des inquiétudes par rapport à l'établissement. C'est un autre partenariat qui doit se mettre en place avec l'éducation nationale je n'ai pas rappelé toutes les actions d'information par rapport à l'intégration individuelle, information au niveau des collèges, des lycées et des écoles primaires. Mais il est vrai qu'à côté de toutes ses actions d'information et d'adaptation pédagogique, il ne faut pas oublier que le niveau des jeunes sourds, il y a un travail fondamental à faire niveau de la construction de la langue française, quel que soit le moyens employés. Nous travaillons beaucoup avec la LSF et quelquefois avec le LPC. Le français écrit est important. C'est quelque chose d'important au niveau de l'intégration, l'information, l'adaptation pédagogique souvent ne suffisent pas. Il y a besoin de ce travail éducatif en profondeur pour s'adapter à l'enseignement et plus tard à la vie sociale.

M. Pierre ROGER : merci.

M. Patrick MASRI (Etablissement bilingue Laurent Clerc - Noisiel) : bonjour. je vais me lever pour être visible de tous. Je voudrais très brièvement évoquer l'historique de Laurent Clerc. Notre histoire commence en 1986 grâce des parents d'enfants sourds et un professionnel qui est à la fois orthophoniste et professeur, c'est créé une classe maternelle pour trois enfants. Leur idée était très simple mais assez difficile à réaliser pour l'époque. Il s'agissait de permettre à des enfants sourds Il y a notamment des professeurs ou éducateurs sourds que j'évoquais avec des interventions tout au long de la journée, des orthophonistes tout au long de la journée, les professeurs signent. Il y a des moments où les enfants sourds travaillent avec des enfants entendants. Différentes activités ponctuées la journée ou la semaine. Par ailleurs, dans cette école, puisque c'est un groupe scolaire où il y a à la fois maternelles et primaires, nous avons des cours de langue des signes donnée aux enfants et aux professeurs entendants.

Au collège, l'objectif est de permettre à l'élève sourd de suivre la scolarité ordinaire, à partir de la classe de quatrième ou troisième, qu'il puisse être dans une classe au collège. Cette intégration se fait progressivement. En sixième, il y a quatre matières pour lesquelles il suit cette scolarité avec d'autres élèves entendants : le EPS, les arts plastiques, la technologie et les Science et Vie de la Terre. Il y a des interprètes, le reste du temps de s'effectuer dans le regroupement un travail de binôme à savoir un professionnel sourd et un professionnel entendants.

Au lycée, nous retrouvons une modalité identique à celles du collège à savoir l'intégration.

En amont, en cinquième on rajoute la physique et la chimie. Nous avons donc cinq matières d'intégration à savoir l'art plastique, la technologie, la Science et Vie de la terre, l'EPS puis la physique et la chimie. En quatrième suivre une scolarité en temps complet d'intégration avec un interprète

Ils n'ont pas de musique, et n'ont pas de langue vivante. Ils ont du temps et même



**1er Salon des écoles et des formations professionnelles
pour enfants sourds et malentendants en Ile-de-France
28 mars 2009**

**Table Ronde du matin :
QUELS CHOIX DE SCOLARISATION POUR MON ENFANT ?**

lorsqu'ils sont dans cette scolarité, ils reviennent dans le regroupement pour avoir du soutien, de l'orthophonie ou des cours de langue des signes.

Ensuite nous poursuivons au lycée mais également à côté de ces dispositifs collectifs, nous intervenons pour d'autres élèves qui sont en scolarité ordinaire individuelle. Ils peuvent être des élèves sourds signants pour lesquels il y a des interprètes mais aussi des élèves sourds qui peuvent suivre un enseignement oral. Dans ce cas de figure, le mode intervention est distinct. Pour ces élèves là, c'est juste dans le cadre du soutien où il y a des interventions de deux à quatre fois par semaine en fonction des besoins du jeune.

J'espère ne pas avoir été trop long.

M. Pierre ROGER : merci. Le timing est bien respecté.

Mme Anne VANBRUGGHE (INSHEA) : l'institut INSHEA est un institut supérieur qui est un centre de formation de recrutement national. Nous n'accueillons pas d'enfants, ni de jeunes. Nous accueillons leurs enseignants et d'autres personnels de la santé, des directions, d'inspection et aussi des éducateurs. Nous formons tous les personnels la prise en compte des besoins particuliers des élèves sourds mais aussi aveugles, handicapés moteurs, autiste ou en difficulté scolaire. Tout ce qui relève des besoins éducatifs particuliers. Mon signe est plus facile que mon nom de famille. Je coordonne le département surdité.

Les missions sont au nombre de quatre. La mission centrale d'information, une mission de recherche liée à la pédagogie et l'enseignement auprès d'élèves à besoin particulier. Une mission d'expertise, nous sommes appelés à expertiser des projets émanant de différents organismes ou des différents ministères. Et une mission d'accompagnement et de structure.

Dans le département surdité, nous avons un pôle LSF qui se développe du fait des nouvelles orientations et des nouvelles possibilités offertes aux élèves sourds et nous produisons des ressources en langue des signes et dans d'autres domaines.

Je ne vais pas faire plus long car je pense qu'il est plus intéressant de débattre que d'écouter et d'exposer. Je m'arrête là.

M. Pierre ROGER : merci. Est-ce qu'il y a des questions ? Est-ce que vous préparez actuellement un enseignement pour la langue des signes ?

Mme Anne VANBRUGGHE : ce n'est pas à l'INSHEA qui prépare un enseignement en langue des signes. Mes collègues enseignent la langue des signes auprès des professionnels qui en auront besoin dans le cadre de leur métier. Au niveau national et au niveau du ministère, il y a eu pas mal d'avancées en termes d'enseignement de langue des signes et de parcours bilingues avec langue des signes. À ce titre l'INSHEA a été associé aux travaux concernant les programmes langue des signes. Le 4 septembre 2008 sont sortis des programmes de langue des signes pour les aider les scolarisés depuis la maternelle jusqu'au CM2 avec langue des signes. Les programmes concernant le collège et le lycée sont en cours de finition et sortiront dans les jours prochains. Nous avons été associés à



**1er Salon des écoles et des formations professionnelles
pour enfants sourds et malentendants en Ile-de-France
28 mars 2009**

**Table Ronde du matin :
QUELS CHOIX DE SCOLARISATION POUR MON ENFANT ?**

l'élaboration de ces programmes de ces travaux concernant les parcours bilingues.

M. Pierre ROGER : est-ce que vous avez des questions.?

M. Patrick MASRI : indépendamment de Laurent Clerc, il est une association de parents d'élèves sourds qui peut travailler avec les parents. Quand je parle des enfants, c'est toute la fratrie que ce sont les parents, cette association organise différentes activités pour la famille. Pour toute la famille, les parents qu'ils soient sourds, entendants, les frères et soeurs qu'ils soient sourds ou entendants. Ils organisent des activités pour leur permettre de se retrouver et mener différentes activités, expérience ensemble.

M. Pierre ROGER : merci. Pas de questions ? Nous allons arrêter cette table ronde sauf si vous avez des interventions complémentaires.

Il y a un buffet qui a été préparé où vous pourrez acheter des sandwiches et des boissons. Je vous souhaite une bonne visite. Nous ferons un débat vers 14:00 sur la formation professionnelle.